
Autour du paradigme d'écotourisme

OLIVIER DEHOORNE ET ANNE-LAURE TRANSLER

Résumés

L'écotourisme ouvre un cadre conceptuel original qui permet d'envisager des démarches renouvelées de développement à partir des revenus issus de consommations touristiques mieux réfléchies et organisées, susceptibles de soutenir des initiatives de développement local s'inscrivant dans un projet global de développement durable. Variante douce du tourisme, loin du tourisme de masse, le champ de l'écotourisme s'étend aux confins du tourisme de nature, du tourisme culturel et des pratiques scientifiques et sportives de plein air. Une définition de l'écotourisme peut être proposée à partir des six points suivants : 1/ nature et culture, 2/ le bien-être des sociétés hôtes, 3/ des touristes responsables, 4/ la participation des sociétés hôtes, 5/ la durabilité, 6/ l'art de la rencontre.

Ecotourism provides an original conceptual framework that enables approaches to development that are better able to provide a more equitable distribution of income, as well as better organized and thought through initiatives which are more likely to promote a holistic sustainable local development. With somewhat less negative impact than normal tourism, considerably less than mass tourism, ecotourism can encompass nature tourism, cultural tourism, scientific exploration, and even outdoor sports... A definition of ecotourism should take into account the following six points: 1/ nature and culture, 2/ the welfare of the host community, tourists acting responsibly, 3/ participation by the local community, 5 / sustainability , 6/ promotion of cultural exchanges

Entrées d'index

Mots-clés : Ecotourisme, tourisme de masse, développement, Développement durable

Keywords : Ecotourism, Mass Tourism, Development, Sustainable Development

Texte intégral

¹ L'année 2002, désignée « Année internationale de l'écotourisme » par les Nations-Unies, a propulsé l'écotourisme sur le devant de la scène mondiale. Modèle de développement alternatif au service de la préservation des milieux naturels protégés, outil de lutte contre la pauvreté, instrument du développement durable au cœur de nouveaux modèles de gouvernance, etc. (World Tourism Organization, 2003 et 1992), l'écotourisme ouvre un cadre conceptuel original qui permet d'envisager des démarches renouvelées de développement à partir des revenus issus de consommations touristiques - mieux réfléchies et organisées - susceptibles de soutenir des initiatives de développement local s'inscrivant dans un projet global de développement durable (Blamey, 2001). Variante douce du tourisme, loin du tourisme de masse, le champ de l'écotourisme s'étend aux confins du tourisme de nature, du tourisme culturel et des pratiques scientifiques et sportives de plein air. Entre nature et

- culture, les activités écotouristiques doivent contribuer à la protection des patrimoines en intégrant la dimension éducative (Lequin, 2002).
- 2 Sur le plan du développement, l'écotourisme est également au cœur d'une nouvelle réflexion. En effet, si d'importants espoirs ont reposé sur le tourisme international en général, cette fameuse « industrie sans fumée », « activité essentielle pour le devenir des nations » (la déclaration de Manille, 1980), les effets d'entraînement pour les économies émergentes ne sont pas à la hauteur des espoirs suscités. Dans bien des régions en développement, faute de capital local conséquent pour contrôler l'activité, les retombées effectives du tourisme international sont insuffisantes au regard des ressources exploitées-consommées et de la circulation des bénéfices hors de la zone d'accueil, comme dans le cas des îles de la Caraïbe (Dehoorne, 2006). Par conséquent le concept d'écotourisme, synonyme de produits contrôlés localement, d'investissements moindres et d'implication des communautés locales, intéressent particulièrement les instances internationales (Nations unies, Banque mondiale) : l'écotourisme pourrait être en mesure d'impulser au sein de régions défavorisées une dynamique de développement que le tourisme international aux mains des grands tours opérateurs internationaux n'est pas en mesure d'apporter.
 - 3 « Concept en constante évolution » (Couture, 2002), de la théorie à la pratique, les affichages dits écotouristiques, leurs prétentions et la profusion des labels se traduisent dans les faits par des réalisations contrastées où priment souvent une vision étroite privilégiant la protection-fermeture d'une ressource (au détriment des sociétés locales) ou des préoccupations purement mercantiles.

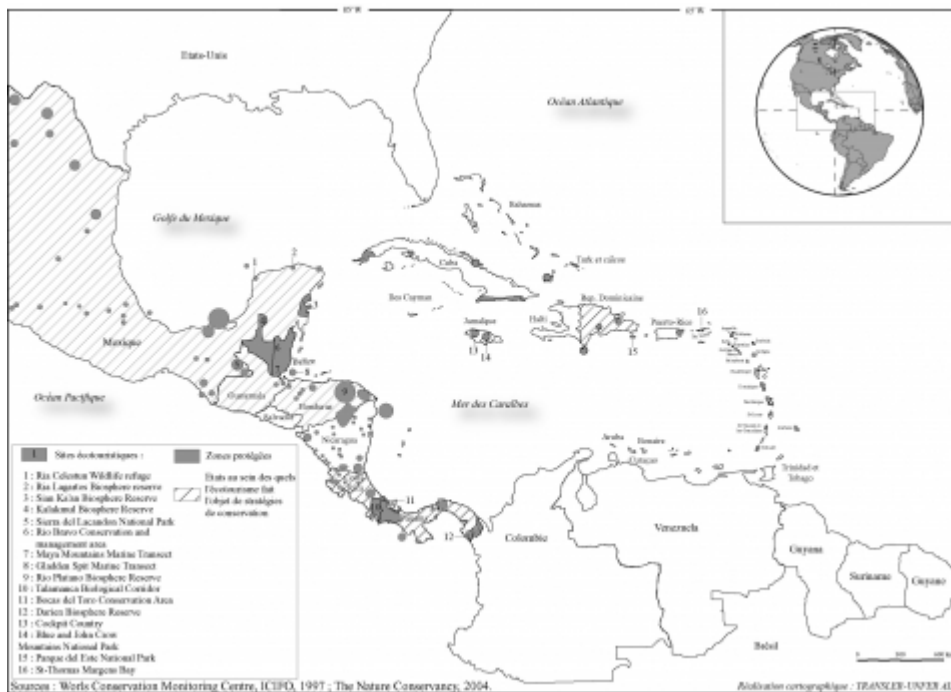
I. L'évolution du concept d'écotourisme

- 4 Les premières définitions de l'écotourisme ont d'abord mis l'accent sur une certaine idée de conservation de la ressource comme dans les travaux de Héctor Ceballos-Lascuráin lorsqu'il posa les bases de ce concept en 1983 : une « forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones » (cité par Lequin, 2001). La définition de l'International Ecotourism Society abonde dans le même sens : un « tourisme responsable dans des sites naturels qui protège l'environnement et assure le bien-être des populations locales ». L'écotourisme fut d'abord conçu en fonction de préoccupations environnementales avec des enjeux autour de la nature, de l'accès aux sites protégés. Les pratiques écotouristiques s'étendent dans des zones naturelles préservées ou faiblement marquées par l'empreinte humaine et doivent avoir un faible impact sur l'environnement. Les niveaux de fréquentation sont réduits et les consommations de ressources naturelles limitées. L'écotourisme s'oppose ici au tourisme de masse, aux fortes concentrations saisonnières. L'intérêt principal des visiteurs repose sur la découverte des ressources naturelles et la compréhension des milieux. Ces pratiques contribuent alors à la préservation des écosystèmes dans le respect des cultures traditionnelles.
- 5 Au-delà des simples préoccupations de conservation des milieux, le concept d'écotourisme intègre aussi la dimension humaine des lieux : respect et compréhension des sociétés hôtes mais également implication de celles-ci dans les programmes de développement. En ce sens, la définition de K.Ziffer est particulièrement intéressante car elle associe à la fois la conservation des ressources et la participation des sociétés d'accueil :
 - 6 « L'écotourisme est une forme de tourisme qui s'inspire principalement de l'histoire naturelle d'une région, incluant ses cultures indigènes. L'écotouriste est celui qui visite des régions relativement peu développées dans un esprit d'appréciation, de participation et de sensibilisation. L'écotouriste pratique une forme de tourisme qui est non-consommatrice des ressources naturelles et faunistiques ; il participe directement à la conservation du site ainsi qu'à l'amélioration du bien-être économique des populations locales, par les travaux qu'il effectue et aux moyens de contributions financières. Le séjour de l'écotouriste devrait

renforcer son sens de l'appréciation, son engagement face aux questions de conservation en général et à l'égard des besoins spécifiques des collectivités locales. L'écotourisme implique également une approche de gouvernance par le pays ou la région hôte, lequel ou laquelle s'engage à établir et à maintenir des sites, avec la participation des populations locales, à les mettre en valeur de façon appropriée, à faire respecter la réglementation, ainsi qu'à utiliser les bénéfices des entreprises pour financer l'aménagement du territoire et le développement de la communauté ». (Ziffer, 1989, p.6., cité et traduit par Lequin, 2001, p. 17).

- 7 Notion évolutive, l'écotourisme est associé à des pratiques touristiques dont les impacts sur l'environnement physique et culturel sont limités. Progressivement ce concept s'est élargi pour associer l'idée de conservation de la ressource à celle du développement durable. Selon les angles d'approche, les uns y privilégient les aspects scientifique et culturel axés sur les valeurs de la nature et de la biodiversité comme chez les Anglo-Saxons où « la priorité est donnée aux projets de conservation et de préservation des espèces et habitats» (Blangy 2002, p.21). D'autres mettent davantage l'accent sur la valeur de la Rencontre, d'un tourisme qui privilégie les rencontres socioculturelles entre détenteurs d'un patrimoine et de valeurs qu'ils entendent préserver, et des hôtes appelés à les découvrir et à les partager. Ainsi dans la démarche adoptée en Europe, S. Blangy souligne que le terme d'écotourisme s'applique « à des espaces ou des contextes bien déterminés : aires protégées, sites de protection des espèces ou habitats naturels (sites Natura 2000), territoires ruraux peu peuplés (tourisme rural), régions à forte diversité biologique (Europe de l'Est), régions où les populations autochtones vivent de la pratique d'une activité traditionnelle (éleveurs de rennes), initiatives de tour opérateur (TO) dans les pays en développement » (Blangy 2002, p. 21)
- 8 La lisibilité du concept d'écotourisme est brouillée par la multiplication des initiatives d'ordre marketing, plus ou moins cohérentes, avec leurs « auto-labellisations », qui entendent tirer profit de cette « étiquette » susceptible d'être entendue par le grand public comme un label éthique qui donnerait un nouvel élan à des produits et destinations touristiques en quête de renouvellement. Depuis le milieu des années 1990, l'écotourisme s'est affirmé être un segment rentable compte tenu de l'intérêt grandissant du public pour la « nature », la compréhension et l'adhésion aux principes de conservation et de respect des sociétés et environnement d'accueil. « La démarche écotouristique répond à ces préoccupations, et constitue un défi stimulant pour les opérateurs du tourisme comme pour les acteurs de l'environnement, sinon une opportunité de « réappropriation » de leur milieu de vie par les populations autochtones ». Dès lors « la soumission [...] nécessaire et incontournable de l'activité touristique aux exigences de protection, de conservation et de gestion valorisante et reproductible de la biodiversité et du patrimoine naturel, historique et culturel, à travers sa compatibilité et sa mise en cohérence avec les réglementations protectrices de l'environnement, est de nature à générer des approches, des stratégies et des comportements nouveaux » (Breton, 2001).
- 9 Sur le plan marketing, l'écotourisme est une niche prometteuse. Il peut être envisagé dans le prolongement des pratiques du tourisme de masse classique avec l'insertion d'une excursion dite « écotouristique » dans le cadre d'un séjour classique. Ou, au contraire, faire l'objet d'un nouveau produit, original, uniquement conçu autour des ressources spécifiques de l'écotourisme et se déployer sur les confins des territoires touristiques plus fréquentés. Il supporte alors de nouveaux fronts touristiques dans des zones jusqu'alors peu ou pas ouvertes aux consommations touristiques.

Les dépenses des touristes internationaux dans l'espace caribéen en 2003



II. Ecotourisme, tourisme durable, tourisme éthique

- 10 Au regard de la multiplicité des définitions existantes (plus de quatre-vingt analysées par Fennell en 2000 ; cf. Fennell, 2001), des différents classements envisagés selon leur orientation (Lequin les déclinent selon trois axes : la demande, la communauté d'accueil, la ressource ; Lequin, 2001), une définition de l'écotourisme peut être proposée à partir des six points suivants :

1. Nature et culture

- 11 L'écotourisme soutient la préservation des environnements, tant naturel que culturel, et s'intègre aux milieux et sociétés d'accueil. L'écotourisme ne se borne pas aux seules préoccupations d'ordre écologique, il accorde une place notable à la dimension culturelle des sociétés locales. L'immersion dans cette culture locale contribue à l'intensité de l'expérience touristique.
- 12 L'écotourisme est donc une forme de tourisme de faibles impacts sur les milieux et sociétés d'accueil. Ses revenus participent au financement de la protection des milieux naturels considérés et les pratiques touristiques, qui relèvent de groupes de visiteurs restreints, sont faiblement consommatrices de ressources naturelles. Une attention particulière est accordée à la nature de leurs consommations et au principe de recyclage. Les réflexions autour des ressources en eau, de l'énergie et des déchets sont essentielles.

Les îles et rivages de la Caraïbe



2. Le bien-être des sociétés hôtes

- 13 L'ouverture des territoires aux pratiques écotouristiques contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ainsi qu'à la diversification de leurs activités économiques. L'implication des sociétés hôtes dans les différents services et animations touristiques favorisent une meilleure circulation des revenus localement ; les micro-entreprises autochtones, la valorisation d'artisanats traditionnels (comme les sculpteurs, le tissage) ou de savoirs traditionnels (foresterie, guidage) sont autant de nouvelles activités rémunératrices qui aident des sociétés traditionnelles confrontées à la pauvreté et à l'émigration.

3. Des touristes responsables

- 14 L'écotourisme s'adresse d'abord à des clientèles averties, respectueuses des milieux et lieux visités, sensibles aux cultures et soucieuses d'apprendre ; il permet une éducation à l'environnement. Ces consommateurs plus responsables doivent être davantage conscients de leurs actes, de la fragilité des équilibres écologiques, sociaux et culturels qu'ils visitent, des effets déstabilisateurs qu'ils peuvent générer dans ces milieux traditionnels, relativement isolés. Lors de courtes excursions, notamment celles proposées dans le cadre de séjour *all-inclusive* classique, l'expérience écotouristique autorise une première sensibilisation qui peut donner lieu à de prochains voyages consacrés à l'écotourisme.

4. La participation des sociétés hôtes

- 15 Le projet écotouristique requiert l'implication effective des populations locales dont le rôle ne peut pas être réduit à une simple coloration exotique : il faut une implication au quotidien, une responsabilisation et une participation aux prises de décision ; l'idéal étant l'appropriation de l'activité et/ ou des établissements d'accueil, la limitation des intermédiaires et l'établissement de véritables partenariats avec les autres acteurs du tourisme, nationaux ou supranationaux. La bonne « gouvernance » souvent citée ou réclamée ne doit pas se cantonner à l'échelle micro-locale mais doit bien intégrer l'ensemble de protagonistes intéressés, public et privé. Cette condition est primordiale pour que des bénéfices significatifs reviennent directement et indirectement à ces populations.

5. La durabilité

- 16 Les pratiques écotouristiques, davantage soucieuses du développement des sociétés hôtes et de la préservation des ressources, qui contrôlent leurs volumes de consommations touristiques, s'inscrivent dans une perspective durable tout en étant conscient que l'équilibre qui s'établit « doit être vu comme une tension dynamique et évolutive dans le temps et non comme une condition physique de développement. » (Lequin 2001 p. 24-25).

6. L'art de la rencontre

- 17 La notion de rencontre est capitale en matière d'écotourisme (comme elle devrait également l'être pour le tourisme en général). La réussite de l'écotourisme, qui repose sur la responsabilisation des touristes et des sociétés d'accueil, leur implication dans le cadre d'un programme qui s'inscrit dans la durabilité, ne peut être envisagée qu'à travers la rencontre, tant avec les milieux que les sociétés et les individus qui évoluent dans ces environnements. La rencontre concourt à l'établissement de rapports plus équitables, plus solidaires.

Responsabilisation, participation, gouvernance locale, durabilité, autant de qualités qui permettent d'associer l'expérience écotouristique aux modèles de tourisme éthique, de tourisme équitable, de tourisme solidaire. Autant d'appellations plus ou moins conceptualisées, définies par des chartes, qui tentent de définir une approche alternative du voyage et de l'expérience touristique, plus soucieuse des sociétés visitées, qui se distingue de la logistique implacable du tourisme de masse. L'écotourisme est bien l'une des facettes du tourisme durable et plus largement du développement durable conformément aux « critères de durabilité » énoncés dans la charte du tourisme durable (Conférence de Lanzarote, 1995), il est, en théorie, « supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales ». « Puissant instrument de développement durable, il peut et doit jouer un rôle actif dans la stratégie de développement durable. Une bonne gestion du tourisme doit donc garantir le caractère durable dont cette activité dépend ».

III. De la théorie à la pratique, quelques enseignements à partir des expériences caribéennes

- 18 S'il est aisé de s'accorder sur les principes théoriques de l'écotourisme, l'analyse de quelques expériences conduites à l'échelle de l'espace caribéen permet de souligner la complexité des cheminements et des enjeux, notamment d'ordre économique et politique, qui motivent ces stratégies. De façon générale, l'activité touristique constitue, dans le cadre d'une diversification économique, un élément fondamental qui contribue au développement de certains espaces insulaires. Des îles telles que Saint-Kitts ou bien encore Nevis par exemple, témoignent de cet essor par leur IDH supérieur à 0,8, reflet partiel d'une activité économique dont la dynamique demeure en partie liée aux devises étrangères (U.S. Library of Congress). Pour les îles et les territoires riverains de la mer des Caraïbes, trop marqués par l'image réductrice d'une balnéarité tropicale classique assimilée au « 4S », l'écotourisme, à travers l'affichage de richesses naturelles et culturelles constitue une excellente opportunité (Dehoorne *et al.*, 2007).
- 19 Désormais de nouvelles stratégies touristiques se dessinent autour de l'écotourisme (Dehoorne, Saffache, Augier, 2007) : certains entendent l'utiliser pour favoriser la diffusion d'un tourisme international actuellement confiné à quelques enclaves balnéaires (comme à la République dominicaine), pour d'autres, à l'inverse, il est prétexte à une fermeture de lieux qu'il convient de « réserver » à quelques catégories de touristes face au « risque » que représente l'avènement du tourisme de masse sous les tropiques (Belize).
- 20 L'analyse de l'exemple costaricien (Raymond, 2007, « Costa Rica : du petit pays « démocratique, sain et pacifique », au leader de l'écotourisme et de la protection de

l'environnement. ») met en évidence les liens manifestes entre les politiques de conservation et les stratégies de développements en soulignant l'importance des images touristiques bien réductrices mais porteuses pour cette destination épargnée par les conflits régionaux. En l'espace d'une quinzaine d'années, le Costa Rica est devenu une référence incontournable et le pays fait désormais figure de référence mondiale en matière d'écotourisme et de tourisme durable. Mais en dépit de sa notoriété, le modèle reste fragile ; outre la concurrence régionale, les conditions qui ont porté son développement se dégradent à mesure que la pression touristique s'amplifie.

21 Dans le cas des Antilles françaises, comme le souligne D. Augier (2007), « L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique », l'intérêt pour l'écotourisme est davantage guidé par des préoccupations écologiques. Le potentiel naturel est considérable mais les populations résidentes ne sont pas intégrées au processus. Pour l'heure, les ressources ne sont que faiblement accessibles dans ces îles qui accusent un certain retard en matière d'écotourisme. Toutefois, certaines îles semblent émerger et le cas de la Dominique constitue en quelques sortes un modèle dans le cadre du développement de l'écotourisme. Depuis 1997, cet espace insulaire est devenu le premier pays de la Caraïbe à participer au « Green Globe », certification de qualité qui lui a permis de valoriser ce secteur d'activité en tant que destination écotouristique (Central Intelligence Agency, 2006). Si depuis 2003 la part du tourisme a augmenté sur cette île, le développement de l'écotourisme aux autres secteurs reste cependant difficile en raison de la configuration du milieu naturel spécifique, c'est le cas de la Dominique caractérisée par un littoral rocailleux ou bien encore un manque de plages. Concernant les infrastructures, l'absence d'un aéroport international constitue par exemple un obstacle au développement du tourisme et par extension à l'écotourisme. Par ailleurs, d'autres espaces caribéens s'appliquent à maintenir l'activité écotouristique au sein de leur territoire. Aruba, Antigua mais aussi Barbuda par exemple attestent pleinement de leur volonté de soutenir cette forme de tourisme par le biais des récompenses qui leur ont été attribuées dans le cadre de l'application des règles du « Green Globe ». Divers sites tels que la plage de Manoir d'Amsterdam de l'île d'Aruba ou la station thermale de la plage de Manchebo ont ainsi permis de placer certains espaces insulaires parmi les meilleurs acteurs du tourisme durable au sein de la Caraïbe. Outre ce type d'actions, on peut également citer la présence de l'alliance des Caraïbes pour le tourisme durable « The Caribbean Alliance for Sustainable Tourism » (CAST) établit en 1997 par la « Caribbean Hotel Association » (CHA) qui a pour but d'optimiser le management environnemental et social au sein des structures hôtelières ou des divers secteurs liés au tourisme.

22 A l'opposé des Antilles françaises, les programmes de développement des communautés rurales vénézuéliennes permettent de souligner l'intérêt que peut avoir l'écotourisme pour réduire ponctuellement la pauvreté (Dehoorne, Valentin, 2007). Le tourisme international peut alors se diffuser des rivages caribéens vers les régions rurales les moins développées de l'intérieur du pays. « L'objectif prioritaire de ces programmes qui s'inscrivent dans la logique du développement durable est d'abord de lutter contre l'extrême pauvreté qui sévit dans ces régions de petites paysanneries montagnardes, de réduire l'exode rural, tout en favorisant la conservation des richesses naturelles dans le respect des cultures. » Cette pauvreté qui se conjugue bien souvent à la criminalité s'avère être un contexte social en perpétuelle évolution dans la mesure où la sécurité vis-à-vis de la clientèle doit être garantie. Si cette protection s'applique également aux particuliers, représentants d'une catégorie sociale aisée, elle demeure indispensable dans le cadre du développement du tourisme et à plus long terme de l'écotourisme. En effet, les principaux acteurs de ce secteur d'activité s'appliquent à mettre en place une sécurité suffisamment efficiente afin de préserver et continuer à satisfaire où attirer une clientèle sensible à ce type de problèmes sociaux telles que la pauvreté et la criminalité qui en découle. Ainsi, bon nombre d'îles de la Caraïbe ont opté pour une diversification économique face à la pauvreté signifiée principalement par le déclin du secteur agricole et un chômage important qui peut se lire en partie à travers l'activité touristique.

23 Au sein des Antilles françaises, d'autres éléments constituent des « facteurs limitants » au regard du développement de l'écotourisme. Parmi eux, l'exiguïté de certains espaces et leur urbanisation importante comme c'est le cas d'Anguilla. Avec un taux d'urbanisation égal à 100% pour une superficie de 92 km², le développement de sites respectant les règles de l'écotourisme paraît difficile à mettre en place sur ce micro espace insulaire. Néanmoins, l'exploitation de réserves marines ou encore le développement d'activités respectant l'écosystème littoral et marin est envisageable. Toutefois, les pressions démographiques exercées sur le milieu naturel et l'ensemble des nuisances imputables sont bien souvent en contradiction avec une telle démarche. Comme le souligne B. Sarrasin (2007, Quelques dimensions politiques de l'écotourisme : l'attractivité de la nature n'est pas « naturelle »), « l'écotourisme apparaît comme une solution politique à un problème dont la construction demeure fragile. Cette fragilité repose principalement sur la volonté de concilier trois objectifs bien distincts, soient le développement économique et social (création de revenus et d'emplois), l'aménagement de l'espace pour les touristes et la protection des ressources naturelles. Ces objectifs structurent un système de tensions particulièrement instable basé sur des compromis non résolus entre intérêts divergents, voire contradictoires».

Conclusion

24 Dans sa conceptualisation, l'écotourisme doit poser les bases d'un équilibre entre l'ouverture raisonnée des ressources et la durabilité des écosystèmes tout en contribuant au développement et au bien-être des sociétés d'accueil. Le modèle est fragile. Les choix locaux qui motivent la définition de ces stratégies de développement sont variés : l'écotourisme peut être perçu comme un outil d'aide à la sortie d'un sous-développement comme il peut aussi être l'instrument d'une politique de fermeture des lieux et donc d'exclusion de quelques catégories de populations (locales ou touristiques).

25 En effet dans la conjoncture actuelle qui se caractérise notamment par l'effondrement des traditionnelles économies de plantation, le tourisme et les services financiers sont considérés comme les secteurs d'activités les plus sûrs en terme de développement économique au sein de la Caraïbe. Mais ces secteurs en cours de construction ne sont pas en mesure de répondre aux demandes pressantes des sociétés locales et du marché du travail où les travailleurs n'ont d'autres perspectives que la migration.

26 Les enjeux autour des ressources sont considérables dans l'espace caribéen où désormais les ressources de chaque île et îlot sont évaluées et les usages planifiés. Au-delà des simples pratiques écotouristique, l'enjeu fondamental concerne désormais la gestion des ressources (particulièrement vulnérables) et surtout l'accès aux ressources et leur contrôle... La réflexion sur l'écotourisme s'inscrit dans ce contexte d'ouverture de nouveaux espaces jusqu'alors non touristiques et de fermeture-retranchement de lieux aux ressources réputées qui s'inscrivent dans un processus d'exclusion- réservation au profit d'élites: la réservation des lieux...pour un tourisme durable.

Bibliographie

- Augier D. 2007. L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique, *Etudes caribéennes*, n° 6.
- Blamey. 2001. Principles of Ecotourism. in The Encyclopedia Ecotourism. Oxon, UK, New York, NY, CABI Pub, p. 5-22.
- Blangy S., Dubois G., Kouchner F. 2002. « Ecotourisme, Expériences françaises » Les Cahiers de l'AFIT – *Guide de savoir-faire*. Paris, Agence Française de l'Ingénierie Touristique.
- Breton J.M. (dir.). 2001. L'écotourisme : un nouveau défi pour la Caraïbe ?. Paris, Karthala, Série « *Iles et pays d'outre-mer* », vol.1 , 454 p.
- Breton J.M. (dir.). 2004. Tourisme, environnement et aires protégées / Antilles-Guyane, Haïti, Québec. Paris, Karthala, Série « *Iles et pays d'outre-mer* », vol.3.

- Couture M. 2002. « L'écotourisme, un concept en constante évolution ». *Téoros*, vol.21, n°3, p. 5-13.
 - Dehoorne O., Saffache P., Augier D. 2007. Tourisme et écotourisme dans la Caraïbe. Eléments de réflexion sur les stratégies de développement, *Études caribéennes*, n° 6.
 - Dehoorne O., Valentin A. 2007. Tourisme et communautés rurales au Venezuela : vers une application des principes du Développement Durable. *Études caribéennes*, n° 6.
 - Dehoorne O. 2006. « Le tourisme dans les Caraïbes. Logiques régionales et enjeux environnementaux ». *Terres d'Amérique*, n°5, p. 175-205.
 - Fennell D. 2001. "A Content Analysis of Ecotourism Definitions", *Current Issues in Tourism*, vol.4, n°5, p. 403-421.
 - Lequin M. 2001. *Écotourisme et gouvernance participative*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 234 p.
 - Lequin M. 2002. « L'écotourisme. Expérience d'une interaction nature-culture ». *Téoros*, Vol. 21, n°3, p. 38-42.
 - Raymond N. 2007. « Costa Rica : du petit pays « démocratique, sain et pacifique », au leader de l'écotourisme et de la protection de l'environnement », *Études caribéennes*, n° 6.
 - Sarrasin B. 2007. Quelques dimensions politiques de l'écotourisme : l'attractivité de la nature n'est pas « naturelle », *Études caribéennes*, n° 6.
 - Sommet Mondial de l'Écotourisme. 2002. Déclaration de Québec sur l'écotourisme (www.ecotourism2002.org/français/fra.pdf).
 - The Ecotourism Society. 2004. <http://www.ecotourisme.org/index2.php?what-is-tourism>.
 - Weaver D.B. 2001. « Ecotourism as Mass Tourism: Contradiction or Reality? », *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, 2001, vol. 42, n°2, pp. 104-112.
 - World Tourism Organization. 2003. *Sustainable development of Ecotourism. A Compilation of Good Practices in SMEs*. Madrid, WTO, 305 p.
 - World Tourism Organization. 1992. *Guidelines: Development of National Parks and Protected Areas for Tourism*, Madrid, WTO.
 - Ziffer K. 1989. *Ecotourism : The Uneasy Alliance*. Conservation International, Ernst & Young, 36 p.
 - Meditz S.W., Hanratty D.M. (ed.). *Islands of the Commonwealth Caribbean: a regional study*, Federal Research Division, Library of Congress.
- Autres ressources de l'Internet :
- <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/index.html>
 - <http://www.infoplease.com/ipa/A0107471.html>

Pour citer cet article

Référence électronique

Olivier Dehoorne et Anne-Laure Transler, « Autour du paradigme d'écotourisme », *Études caribéennes* [En ligne], 6 | Avril 2007, mis en ligne le 04 février 2008, consulté le 06 avril 2011. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/414>

Auteurs

Olivier Dehoorne

Maître de conférence, Université des Antilles et de la Guyane, olivier.dehoorne@martinique.univ-ag.fr

Articles du même auteur

Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal) [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 9-10 | Avril-Août 2008

Le tourisme de croisière dans l'espace caribéen : évolutions récentes et enjeux de développement. [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 13-14 | Décembre 2009

Regards croisés sur les enjeux du tourisme en Amérique latine [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 13-14 | Décembre 2009

Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 6 | Avril 2007

Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux : ressources et enjeux de développement [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 9-10 | Avril-Août 2008

Le tourisme international dans le monde : logiques des flux et confins de la touristicité [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 9-10 | Avril-Août 2008

Tous les textes...

Anne-Laure Transler

Doctorante en géographie, Université des Antilles et de la Guyane

Articles du même auteur

L'orpaillage en Guyane française : synthèse des connaissances [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 4 | Juillet 2006

L'urbanisation caribéenne : effets et contrastes [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 7 | Août 2007

L'activité aurifère en Guyane : contexte et perspectives [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 5 | Décembre 2006

Vers une prise de conscience de la dégradation des écosystèmes marins guadeloupéens

[Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes* , 6 | Avril 2007

Droits d'auteur

© Tous droits réservés